



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

ooooo

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Table des matières

I LE BUDGET ANNEXE « CT1 EAU ».....	5
1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	6
1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »	7
1.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU ».....	8
1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU ».....	8
1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU ».....	9
1.4 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »	10
1.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU ».....	10
1.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU ».....	11
1.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1- EAU »	12
II LE BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »	14
2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	15
2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »	16
2.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »	16
2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »..	16
2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT » .	17
2.4 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »	18
2.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »	18
2.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »	19
2.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »	20
III LE BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE ».....	22
3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	23
3.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	24
3.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE «CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	25

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	25
3.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	26
3.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	27
3.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	28
3.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »	29
V LE BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »	31
4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	32
4.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »	33
4.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »	33
4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »	33
4.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »	34
4.4 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »	35
4.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »	35
4.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »	36
4.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »	37
V LE BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	39
5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	40
5.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	41
5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	41
5.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	41
5.4 LA SECTION D'FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	43
5.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	43
5.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	44

5.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT » 44

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE « CT1 EAU »

Le budget annexe « CT1 - Eau » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la gestion de l'eau potable. On y trouve la gestion du domaine public, les contrats de délégation de service public et les produits de service liés à la compétence.

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **80 %** et correspond à un total de mandats émis de **22 279,60 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **101 %** et correspond à un total de titres émis de **18 653,24 K€**.
 - Les dépenses réelles représentent **20 640,78 K€** et les recettes réelles **5 124,14 K€**.
- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses et en recettes s'élève successivement à **93 % et à 101 %** et correspond à un total de mandats et de titres émis égal respectivement à **20 864,24 K€ et 22 637,24 K€**.
 - Les dépenses réelles représentent **7 539,72 K€** et les recettes réelles **21 203,00 K€**.
- ✓ Pas d'emprunt souscrit en 2021 pour le budget EAU. Un transfert d'emprunt d'Auriol.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En k€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
EXPLOITATION	1 340,83	-	1 773,00	3 113,84
INVESTISSEMENT	26 756,97	-	-3 626,36	23 130,61
TOTAL	28 097,80	-	-1 853,36	26 244,44

Le budget enregistre un résultat global de clôture de **26 244,44 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **3 113,84 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **23 130,61 K€**.

1.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT1 – Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Eau	247 674,57	173 804,07	18 795,26	17 934,32	174 665,02	9,69
	Gestion de l'administration	913,67	716,46	0,00	72,61	643,85	9,87
TOTAL		248 588,24	174 520,53	18 795,26	18 006,92	175 308,86	9,69

« Le volume d'Autorisations de Programme (AP) » s'élève, à la clôture de 2021, au montant de 267 383,50 k€ et se traduit à travers 2 programmes intitulés « Gestion de l'Administration » pour 913,67 k€ et « EAU » pour 266 469,83 k€. Le montant total du reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 175 308,86 k€ soit une augmentation de 788,33 k€.

Le reste à financer du programme « Gestion de l'Administration » représente 0,37% du montant total du stock. Il varie à la baisse du fait des dépenses exécutées pour 72,41 k€, s'établissant ainsi, à la clôture de 2021, à 643,85 k€.

Le reste à financer du programme « EAU » s'élève à 174 665,02 k€ et représente 99,63 % du montant total du stock. Il varie à la hausse de 860,94 k€, du fait de la combinaison des dépenses exécutées de 17 934,32 k€ et de la révision à la hausse des prévisions de 18 795,26 k€. Cette révision est la contraction entre les revalorisations d'opérations à hauteur de 22 232,26 k€ et les dévalorisations à hauteur de – 3 437 k€.

Les principales hausses concernent les autorisations de programme suivantes :

- « Galerie des Janots _ La Ciotat pour 4 300 k€ ;
- « Distribution eau potable – communes du Territoire » pour 10 400 k€ ;
- « Travaux grosses réparations – Territoire » pour 2 875 k€.

Les diminutions sur 2021 concernent, pour les plus importantes, les autorisations de programme suivantes :

- « Extension du réseau d'alimentation en eau potable de l'avenue du Gral Raoul Salan – Marignane » pour 1 200 k€ ;
- « Renforcement de la branche sud entre Val Ricard et Lombardi » en baisse de 1 580 k€ ;

La durée de résorption des Autorisations de Programme est de 9,69 ans.

1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT1 – EAU » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	2 844,58	479,43	15,40	2 000,00	4 365,15

- ✓ Le volume des emprunts représente 19,6% des dépenses d'investissement. Le stock de la dette augmente courant 2021, du fait de l'intégration des emprunts d'Auriol.

1.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	75,00	3 112,29	5 124,14	165%
Recettes d'équipement	75,00	3 112,29	5 124,14	165%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	75,00	3 112,29	3 058,52	98%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-		2 000,00	n/a
23 - Immobilisations en cours	-		65,63	n/a
Recettes financières	-			n/a
27 - Autres immobilisations financières	-			n/a
Recettes d'ordre	13 670,80	15 412,11	13 529,09	88%
021 - Virement de la section de Exploitation	-			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 339,08	13 324,52	13 324,52	100%
041 - Opérations patrimoniales	331,72	2 087,59	204,58	10%
Total recettes d'investissement	13 745,80	18 524,40	18 653,24	101%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		26 756,97		100%
Total des recettes d'investissement cumulées	13 745,80	45 281,37	18 653,24	41%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 18 653,24 k€, avec un taux d'exécution de 41% par rapport aux prévisions. Elles permettent le remboursement de la dette et le financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 5 124,14 k€, soit un taux d'exécution de 165%. Elles tiennent compte des emprunts transférés d'Auriol à hauteur de 2 000 k€ (chapitre 16) et des subventions reçues (chapitre 13) pour 3 058,52 k€. Le seul organisme subventionnaire est l'Agence de l'Eau, par convention.
- ✓ Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations (chapitre 040) exécutées à 100% et aux opérations patrimoniales (chapitre 041), liées à l'intégration des frais d'études dans les travaux.

1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	5 903,53	24 417,17	20 640,78	85%
Dépenses d'équipement	5 378,94	23 912,74	20 161,35	84%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-			n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-			n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	2 156,43	2 154,43	n/a
23 - Immobilisations en cours	-			n/a
Opérations d'équipement	5 378,94	21 756,32	18 006,92	83%
Dépenses financières	524,59	504,43	479,43	95%
16 - Emprunts et dettes assimilées	382,35	504,43	479,43	95%
26 - Participations financières	-			
27 - Autres immobilisations financières	142,24			
Dépenses d'ordre	1 324,78	3 521,83	1 638,82	47%
040 - Opérations de transfert entre sections	993,05	1 434,25	1 434,25	100%
041 - Opérations patrimoniales	331,72	2 087,59	204,58	10%
Total dépenses d'investissement	7 228,30	27 939,00	22 279,60	80%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	7 228,30	27 939,00	22 279,60	80%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 22 279,60 k€, avec un taux d'exécution de 80% par rapport aux prévisions. Ces dépenses concernent les opérations d'équipement, le remboursement du capital de la dette, les autres immobilisations financières et les opérations de transfert entre sections. Elles sont en nette augmentation par rapport à 2020, surtout sur les dépenses d'équipement, compte tenu de l'avancement des travaux après une année 2020 à l'arrêt.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 20 640,78 k€, soit un taux d'exécution de 85% par rapport à la prévision 2021. Elles comprennent :

Les dépenses d'équipement pour 18 006,92 k€ avec un réalisé de 83% par rapport aux prévisions et une dépense de 2 154,43 k€ correspondant au remboursement d'une subvention perçue (sur année antérieure) de la Société des Eaux de Marseille (chapitre 21).

Nous ne citerons ci-dessous que les opérations dont le réalisé a été supérieur 1 000 k€. Le réalisé de toutes les autres opérations pourra être consulté, en annexe de la maquette budgétaire, de la page 17 à la page 56.

- « Réalisation de la galerie des Janots – La Ciotat » pour 6 592 k€
- « Restauration de l'Aqueduc de Roquefavour » pour 4 808 k€
- « PDC Alimentation réservoir Rascous » pour 1 557 k€
- « Travaux de distribution 2021/2025 » pour 1 847 k€

Le remboursement du capital de la dette (hors intégration Auriol), dont le taux de réalisation est de 95% et en diminution par rapport à 2020.

- ✓ Les dépenses d'ordre font apparaître un taux d'exécution 2021 de 47% par rapport à la prévision. Ces dépenses sont constituées des opérations patrimoniales (chapitre 041) et des quotes-parts des subventions transférées (chapitre 040).

1.4 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

1.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	18 025,09	19 679,37	21 203,00	108%	18%
Recettes de gestion courante	17 660,74	18 658,56	19 938,16	107%	13%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 140,43	16 769,56	17 276,23	103%	7%
74 - Dotations et participations	470,77	452,15	474,06	105%	1%
75 - Autres produits de gestion courante	1 049,53	1 436,85	2 187,86	152%	108%
013 - Atténuation de charges	-	-	0,00		n/a
Autres recettes d'exploitation	364,36	1 020,81	1 264,84	124%	247%
76 - Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	364,20	1 020,81	1 264,84	124%	247%
78 - Reprises sur provisions	0,15	-	-	n/a	n/a
Recettes d'ordre	993,05	1 434,25	1 434,25	100%	44%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	993,05	1 434,25	1 434,25	100%	44%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes d'exploitation	19 018,15	21 113,62	22 637,24	107%	19%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	-	1 340,83	-	0%	n/a
Total des Recettes d'Exploitation cumulées	19 018,15	22 454,45	22 637,24	101%	19%

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à 22 637,24 k€ avec un taux d'exécution de 101% par rapport à la prévision 2021. Elles sont en augmentation par rapport à 2020 (+19%).
- ✓ Les *recettes réelles* 2021 sont réalisées à hauteur de 21 203 k€, soit un taux d'exécution de 108%, et sont en augmentation de 18% par rapport à 2020. Elles comprennent :

Les surtaxes (chapitre 70) reversées par le délégataire Société des Eaux de Marseille Métropole (SEMM) et réalisées à hauteur de 17 276,23 k€.

Les participations (chapitre 74) du même délégataire à hauteur de 474,06 k€, en augmentation de 1% par rapport à 2020, pour permettre le versement supplémentaire de subventions dans le cadre de la Loi Oudin (appels à projets).

Les recettes de gestion courante (chapitre 75) réalisées à hauteur de 2 187,86 k€, en augmentation de 100% par rapport à 2020 et réalisées à hauteur de 152% par rapport à la prévision, sont composées essentiellement de redevances d'occupation du domaine public (fibre, relais hertziens), d'autorisations d'occupations temporaires et de régularisations sur opérations de gestion (tickets restaurants pour le personnel).

Les produits exceptionnels (chapitre 77), réalisés à hauteur de 124% et en nette augmentation par rapport à la prévision 2020, sont composées du reversement de taxes foncières par la SEMM (initialement payées par la Métropole) et de pénalités sur marchés.

- ✓ Les recettes d'ordre correspondent uniquement à la quote-part des subventions transférées (chapitre 042). Elles ont été réalisées en totalité.

1.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	7 299,38	9 129,94	7 539,72	83%	3%
Dépenses de gestion courante	5 650,33	6 779,22	5 642,02	83%	0%
011 - Charges à caractère général	1 444,45	1 508,11	1 186,44	79%	-18%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 204,06	4 820,01	4 022,14	83%	-4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1,82	451,10	433,44	96%	23778%
Autres dépenses d'exploitation	1 649,05	2 350,71	1 897,70	81%	15%
66 - Charges financières	9,62	22,04	15,31	69%	59%
67 - Charges exceptionnelles	1 639,43	1 852,14	1 405,86	76%	-14%
68 - Provisions	-	476,53	476,53	100%	n/a
Dépenses d'ordre	13 339,08	13 324,52	13 324,52	100%	0%
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	-	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 339,08	13 324,52	13 324,52	100%	0%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses d'exploitation	20 638,46	22 454,45	20 864,24	93%	1%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'Exploitation cumulées	20 638,46	22 454,45	20 864,24	93%	1%

✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 20 864,24 k€, avec un taux d'exécution de 93%. Par rapport au réalisé 2020, l'augmentation est peu significative (+1%).

✓ Les dépenses réelles sont réalisées à hauteur de 7 539,72 k€, avec un taux d'exécution de 83%.

Parmi ces dépenses, les dépenses à caractère général (011) ont un taux de réalisation de 79% ; la majorité des études n'ont pu être réalisées à cause des problèmes de décalage avec le lancement des marchés.

Les charges de personnel (chapitre 012) ont été réalisées à hauteur de 83% se traduisant par une diminution des effectifs rémunérés à temps plein (-4%) entre 2020 et 2021.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) ont un taux de réalisation de 96%. Il s'agit d'allocations versées pour enfants handicapés.

Les charges financières (chapitre 66) ont été réalisées à 69%.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) ont été réalisées à hauteur de 76% et sont en diminution de 14% par rapport à 2020. Il s'agit, pour les plus importantes, des subventions versées au titre de la Loi Oudin pour 300 k€ et de réductions ou annulations sur titres antérieurs pour 930 k€.

✓ Les dépenses d'ordre affichent un taux de réalisation de 100% pour la dotation aux amortissements (chapitre 042).

1.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1- EAU »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget annexe « CT1 – Eau ».

Pour rappel :

- ❖ **Epargne brute** : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles d'exploitation.
- ❖ **Annuité en capital de la dette** : Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ **Epargne nette** : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- ❖ **Le fonds de roulement** : Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe EAU	<i>Recettes de gestion courante</i>	17 660,74	19 938,16
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	5 650,33	5 642,02
	Epargne de gestion courante (EBG)	12 010,41	14 296,14
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	68%	72%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	364,36	1 264,84
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1 638,98	1 877,96
	Résultat exceptionnel large	-1 274,63	-613,12
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	10 735,78	13 683,02
	Taux d'épargne de gestion	60%	65%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	10,06	
	<i>Recettes réelles</i>	18 025,09	21 203,00
	<i>Dépenses réelles</i>	7 299,38	7 519,98
	Epargne brute (EBE)	10 725,71	13 683,02
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	60%	65%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	382,35	479,43
	<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	23 200,61	28 097,80
	Epargne nette (ENE)	10 343,37	13 203,59
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	57%	62%	

- ✓ L'épargne de gestion courante (EBG) est constituée par la différence entre les recettes et les dépenses de gestion courante, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante et permet de mesurer les marges de manœuvre dans le fonctionnement quotidien d'un budget. Pour le budget annexe « CT1 - Eau », en 2021, l'EBG est de l'ordre de 14 296,14 k€ en augmentation de 2 286 k€ par rapport à 2020. Son taux est en augmentation du fait de l'augmentation des recettes de gestion courante.
- ✓ L'épargne de gestion est constituée de l'épargne de gestion courante, assortie du résultat exceptionnel. En 2021, le taux de cette épargne est de l'ordre de 65%, inférieur de 7 points par rapport à celui de

l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels ont un impact sur l'épargne de gestion de ce budget.

- ✓ L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité. Elle constitue la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements (rembourser les emprunts existants et/ou investir), mais elle est aussi un indicateur d'aisance de la section d'exploitation, dans la mesure où son niveau correspond à « excédent » de recettes réelles sur les dépenses réelles d'exploitation.
Elle répond à une obligation légale de couvrir le montant du remboursement de la dette existante. C'est le cas pour le budget annexe « CT1 - Eau » où le montant de l'épargne brute de 13 683,02 k€ couvre largement le montant du capital des emprunts de 479,43 k€ en 2021. Par rapport à 2020, le taux d'épargne brute augmente de 5 points.
- ✓ L'épargne nette est le montant de l'épargne qu'il reste une fois que les emprunts ont été remboursés. Cette épargne est utilisée pour financer les autres investissements. Elle doit toutefois tenir compte du profil de remboursement de la dette. Plus les remboursements de la dette sont élevés, moins l'épargne nette sera disponible pour le reste des investissements.

Pour ce budget, l'épargne nette est en augmentation de 4 897,19 k€, passant de 57% en 2020 à 62% en 2021. Elle suit la courbe de l'épargne brute.

- ✓ Le fonds de roulement est positif et augmente entre 2020 et 2021.

En conclusion, les ratios financiers pour le budget annexe « CT1 - Eau » affichent un budget en bonne situation financière, avec une augmentation des marges de manœuvre entre 2020 et 2021. L'endettement est en légère augmentation du fait de l'intégration d'Auriol.

II LE BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

Le Budget annexe « CT1 - Assainissement » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures d'assainissement des eaux usées et pluviales pour Marseille et pour une partie des communes du Territoire Marseille Provence.

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **79 %** et correspond à un total de mandats émis de **24 268,74 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **36 %** et correspond à un total de titres émis de **17 785,17 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **17 746,50 K€** et les recettes réelles **1 915,24 K€**.
- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses et en recettes s'élève successivement à **42 %** et à **114 %** et correspond à un total de mandats et de titre émis égal respectivement à **23 195,97 K€** et **34 946,31 K€**.
 - Les dépenses réelles représentent **7 824,90 €** et les recettes réelles **34 946,31 K€**.
- ✓ Pas d'emprunt nouveau souscrit en 2021.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En k€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
EXPLOITATION	24 997,10		11 750,33	36 747,43
INVESTISSEMENT	238,24		-6 982,43	-6 744,19
TOTAL	25 235,35	0,00	4 767,90	30 003,25

Le budget enregistre un résultat global de clôture de **30 003,25 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **36 747,43 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **- 6 744,19 K€** ;

2.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2020 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements relative au budget annexe « CT1 – Assainissement », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Assainissement	247 322,73	165 435,61	-58 848,82	11 221,57	95 365,21	14,74
	Gestion de l'administration	782,67	548,74	0,00	37,34	511,40	14,7
Total		248 105,40	165 984,34	-58 848,82	11 258,91	95 876,61	14,74

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) », à la clôture de 2021, s'élève à 189 256, k€ et se traduit à travers deux programmes intitulés « Gestion de l'Administration » pour 782,67 k€ et « Assainissement » pour 188 473,91 k€. Le montant total du reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 95 876,61 k€ soit une diminution de 70 108 k€.

Le reste à financer du programme « Gestion de l'Administration » représente 0,53% du montant total du stock. Il varie à la baisse de 37,34 k€ uniquement du fait des dépenses exécutées de 37,34 k€, pour s'établir en définitive à 511,40 k€ à la clôture de 2021.

Le reste à financer du programme « Assainissement » s'élève à 95 365,21 k€ et représente 99,47% du montant total du stock. Il varie à la baisse de 70 070,39 k€, du fait de la combinaison des dépenses exécutées de 11 221,57 k€ et de la révision à la baisse des prévisions de 58 848,82 k€. Cette révision est la contraction entre les revalorisations d'opérations à hauteur de 54 608,00 k€ et les dévalorisations à hauteur de – 109 456,82 k€.

Les hausses concernant les autorisations de programme sont multiples et constituées de montants divers ; nous ne citerons ici que les deux plus importantes :

- « Création d'un bassin de rétention - Place du Capitaine Geze » pour + 18 000 k€
- « Travaux d'assainissement 2021 -2025 – Marseille » pour + 18 000 k€

Les baisses concernant les autorisations de programme sont, pour les plus importantes :

- « Création d'un bassin de rétention - Place du Capitaine Geze » pour - 26 000 k€
- « Bassin de rétention St Mauront – Marseille » pour – 44 530 K€
- « Bassin Puget – Marseille » pour – 37 927 K€

La durée de résorption des Autorisations de Programme est de 14,74 ans.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT1 – Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	89 731,73	6 487,59	3 589,74	-	83 244,14

- ✓ Le volume des emprunts représente 27% des dépenses d'investissement. Aucun emprunt n'a été contracté en 2021 et le stock de la dette diminue. Le budget poursuit son désendettement.

2.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	10 025,81	2 166,84	1 915,24	88%
Recettes d'équipement	1 192,58	1 571,20	1 319,60	84%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 192,58	1 571,20	1 318,18	84%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-			n/a
23 - Immobilisations en cours			1,17	
Opérations d'équipement			0,24	
Recettes financières	8 833,23	595,64	595,64	100%
10 - Apports, dotations et réserves (1068)	8 255,61			
27 - Autres immobilisations financières	577,62	595,64	595,64	100%
Recettes d'ordre	15 533,64	46 784,12	15 869,93	34%
021 - Virement de la section d'exploitation	-	28 986,95		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 386,83	16 706,14	15 371,07	92%
041 - Opérations patrimoniales	146,81	1 091,03	498,86	46%
Total recettes d'investissement	25 559,45	48 950,97	17 785,17	36%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	-	238,24		n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	25 559,45	48 950,97	17 785,17	36%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 17 785,17 k€, avec un taux d'exécution de 36% par rapport aux prévisions. Elles permettent le remboursement de la dette et le financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 1 915,24 k€, soit un taux d'exécution de 88%. Elles comprennent :

Les subventions reçues (chapitre 13) qui représentent 69% des recettes réelles, soit 1 318,18 k€. Le taux d'exécution sur 2021 s'élève à 84%. L'unique organisme subventionnaire est l'Agence de l'Eau, par convention.

La participation 2021 de la station d'épuration Géolide à 100% (chapitre 27).

- ✓ *Les recettes d'ordre* correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations (chapitre 040) exécutées à 100% et aux opérations patrimoniales (chapitre 041) liées à l'intégration des frais d'études dans les travaux.

2.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	13 876,64	23 131,59	17 746,50	77%
Dépenses d'équipement	5 448,31	16 540,85	11 258,91	68%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-			n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-			n/a
21 - Immobilisations corporelles	-			n/a
23 - Immobilisations en cours	-			n/a
Opérations d'équipement	5 448,31	16 540,85	11 258,91	68%
Dépenses financières	8 428,33	6 590,74	6 487,59	98%
13 - Subventions d'investissement	3,15	3,15		0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 425,18	6 587,59	6 487,59	98%
26 - Participations financières	-			
27 - Autres immobilisations financières	-			
Dépenses d'ordre	6 737,63	7 680,40	6 522,23	85%
040 - Opérations de transfert entre sections	6 590,83	6 589,37	6 522,23	99%
041 - Opérations patrimoniales		1 091,03		0%
Total dépenses d'investissement	20 614,28	30 811,99	24 268,74	79%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				
Total des dépenses d'investissement cumulées	25 321,21	30 811,99	24 268,74	79%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 24 268,74 k€, avec un taux d'exécution de 79% par rapport aux prévisions. Ces dépenses concernent les opérations d'équipement, le remboursement du capital de la dette et les opérations de transfert entre sections.
- ✓ *Les dépenses réelles* 2021 sont réalisées à hauteur de 17 746,50 k€, soit un taux d'exécution de 77% par rapport à la prévision 2021. Elles comprennent :

Les dépenses d'équipement pour 11 258,91 k€ avec un réalisé de 68% par rapport aux prévisions.

Nous ne citerons ci-dessous que les opérations dont le réalisé a été supérieur 1 000 k€. Le réalisé de toutes les autres opérations pourra être consulté, en annexe de la maquette budgétaire, de la page 17 à la page 56.

- « Travaux d'assainissement 2021/2025 » pour 4 942 k€
- « Desserte sanitaire Quartier Beausset - Raphaëlle pour 1 163 k€

- « Travaux d'assainissement Marignane 2015/2019 » pour 1 015 k€

Le remboursement du capital de la dette, dont le taux de réalisation est de 98% et en diminution par rapport à 2020.

- ✓ Les dépenses d'ordre font apparaître un taux d'exécution 2021 de 99% par rapport à la prévision. Ces dépenses sont constituées des quotes-parts des subventions transférées (chapitre 040). Ces dernières, les plus importantes en volume, ont été réalisées en totalité.

2.4 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

2.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	26 138,12	24 044,59	28 424,07	118%	9%
Recettes de gestion courante	25 900,56	23 954,58	27 849,75	116%	8%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 466,10	19 281,40	22 112,87	115%	8%
74 - Dotations et participations	5 240,02	4 428,42	5 467,77	123%	4%
75 - Autres produits de gestion courante	194,44	244,76	266,23	109%	37%
013 - Atténuation de charges	0,00		2,87		n/a
Autres recettes d'exploitation	237,56	90,01	574,32	638%	142%
76 - Produits financiers	-			n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	237,25	90,01	122,75	136%	-48%
78 - Reprises sur provisions	309,00		451,57	n/a	146039%
Recettes d'ordre	6 590,83	6 589,37	6 522,23	99%	-1%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 590,83	6 589,37	6 522,23	99%	-1%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-				n/a
Total recettes d'exploitation	32 728,95	30 633,95	34 946,31	114%	7%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		24 997,10		0%	n/a
Total des Recettes d'Exploitation cumulées	48 885,77	30 633,95	34 946,31	114%	-29%

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à 34 946,31 k€ avec un taux d'exécution de 114% par rapport à la prévision 2021. Elles sont globalement en diminution de 29% par rapport à 2020.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 28 424,07 k€, soit un taux d'exécution de 118%, en augmentation de 9% par rapport à 2020.

La principale recette provient des surtaxes d'assainissement des délégataires (chapitre 70) réalisées à hauteur de 20 112,87 k€. Elle se décompose en redevances d'assainissement collectif, en participations à l'assainissement collectif et non collectif et en autres produits divers. Les autres recettes de ce chapitre 70, sont constituées des raccordements au réseau d'eau des particuliers.

Les dotations et participations (chapitre 74) correspondent aux primes d'épuration ; elles sont de l'ordre de 5 467,77 k€, en augmentation de 4% par rapport à 2020 et réalisées à hauteur de 123%. Cette réalisation au-delà de la prévision, s'explique par le maintien des primes d'épuration, alors qu'elles avaient vocation à disparaître en 2020.

Les recettes de gestion courante (chapitre 75) correspondent à des régularisations sur frais de personnel et à des redevances d'occupation du domaine public pour les opérateurs de relais hertziens.

Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) correspondent à des pénalités sur marchés.

- ✓ Les recettes d'ordre correspondent uniquement à la quote-part des subventions transférées (chapitre 042). Elles ont été réalisées en quasi-totalité.

2.4.2 LES DÉPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	8 501,83	9 937,97	7 824,90	79%	-8%
Dépenses de gestion courante	4 806,54	5 104,85	4 238,78	83%	-12%
011 - Charges à caractère général	1 620,70	1 578,81	1 220,83	77%	-25%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 185,84	3 470,87	3 017,95	87%	-5%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	55,18	0,00	0%	36%
Autres dépenses d'exploitation	3 695,29	4 833,11	3 586,12	74%	-3%
66 - Charges financières	3 651,19	4 263,14	3 517,46	83%	-4%
67 - Charges exceptionnelles	44,10	459,98	68,66	15%	56%
68 - Provisions	-	110,00	-	0%	n/a
Dépenses d'ordre	15 386,83	45 693,09	15 371,07	34%	0%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	28 986,95	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 386,83	16 706,14	15 371,07	92%	0%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses d'exploitation	23 888,67	55 631,06	23 195,97	42%	-3%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'Exploitation cumulées	23 888,67	55 631,06	23 195,97	42%	-3%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 23 195,97 k€, soit un taux d'exécution de 42%. Par rapport au réalisé 2020, la diminution est légère.
- ✓ Les dépenses réelles sont réalisées à hauteur de 7 824,90 k€, avec un taux d'exécution de 79%.

Parmi ces dépenses, les dépenses à caractère général (011) constituent celles dont le taux de réalisation est le plus faible 77% ; outre le ralentissement des frais de fonctionnement des services, la majorité des diagnostics (études) de bonne exploitation des fosses n'a pu être réalisée.

Les charges de personnel (chapitre 012) ont été réalisées en deça de la prévision, soit 87%. Ce pourcentage s'explique par une diminution des effectifs temps plein rémunérés.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) n'ont pas été réalisées ; elles concernaient les admissions en non valeurs (annulation créances irrécouvrables ou éteintes).

Les charges financières (chapitre 66) ont été réalisées à 83%.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) ont été réalisées à hauteur de 15%. Il s'agit de titres annulés sur exercices antérieurs.

- ✓ Les dépenses d'ordre affichent un taux de réalisation de 100% pour la dotation aux amortissements (chapitre 042).

2.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du budget annexe « CT1 – Assainissement ».

Pour rappel :

- ❖ **Epargne brute** : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles d'exploitation.
- ❖ **Annuité en capital de la dette** : Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ **Epargne nette** : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- ❖ **Le fonds de roulement** : Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe ASSAINISSEMENT	<i>Recettes de gestion courante</i>	25 900,56	27 849,75
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	4 806,54	4 238,78
	Epargne de gestion courante (EBG)	21 094,02	23 610,97
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	81%	85%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	237,56	574,32
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	41,53	-3,62
	Résultat exceptionnel large	196,02	577,95
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	21 290,05	24 188,91
	Taux d'épargne de gestion	81%	85%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	3 653,76	3 589,74
	Recettes réelles	26 138,12	28 424,07
	Dépenses réelles	8 501,83	7 824,90
	Epargne brute (EBE)	17 636,29	20 599,17
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	67%	72%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	8 425,18	6 487,59
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	8 425,18	25 235,35
	Epargne nette (ENE)	9 211,11	14 111,57
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	35%	50%

- ✓ L'épargne de gestion courante (EBG) est constituée par la différence entre les recettes et les dépenses de gestion courante, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante et permet de mesurer les marges de manœuvre dans le fonctionnement quotidien d'un budget. Pour le budget annexe « CT1 - Assainissement », en 2021, l'EBG est de 23 610,97 k€ en augmentation de 2 516,94 k€ par rapport à 2020. Son taux est en augmentation du fait de l'augmentation des recettes de gestion courante et de la diminution des dépenses de même nature.
- ✓ L'épargne de gestion est constituée de l'épargne de gestion courante, assortie du résultat exceptionnel. En 2021, le taux de cette épargne est de l'ordre de 85%, égal à celui de l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels impactent peu l'épargne de gestion de ce budget.
- ✓ L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité. Elle constitue la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements (rembourser les emprunts existants et/ou investir), mais elle est aussi un indicateur d'aisance de la section d'exploitation, dans la mesure où son niveau correspond à « excédent » de recettes réelles sur les dépenses réelles d'exploitation.
Elle répond à une obligation légale de couvrir le montant du remboursement de la dette existante. C'est le cas pour le budget annexe « CT1 - Assainissement » où le montant de l'épargne brute de 20 599,17 k€ couvre largement le montant du capital des emprunts de 6 487,59 k€ en 2021. Par rapport à 2020, le taux d'épargne brute augmente de 5 points.
- ✓ L'épargne nette est le montant de l'épargne qu'il reste une fois que les emprunts ont été remboursés. Cette épargne est utilisée pour financer les autres investissements. Elle doit toutefois tenir compte du profil de remboursement de la dette. Plus les remboursements de la dette sont élevés, moins l'épargne nette sera disponible pour le reste des investissements.

Pour ce budget, l'épargne nette est en nette augmentation, passant de 35% en 2020 à 50% en 2021. Elle s'explique par un excédent de clôture important en 2021.
- ✓ Le fonds de roulement est positif et augmente entre 2020 et 2021.

En conclusion, les ratios financiers pour le budget « Assainissement » affichent un budget en situation financière très correcte, avec des marges de manœuvre en augmentation entre 2020 et 2021. Ces marges de manœuvre en exploitation doivent permettre de renforcer les projets d'investissement.

III LE BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

Le budget annexe « CT1 - Ports de Plaisance » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures portuaires pour le Territoire Marseille Provence.

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **18 %** et correspond à un total de mandats émis, hors reprise du déficit 2019, de **4 476,28 k€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **23 %** et correspond à un total de titres émis de **6 004,24 k€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **4 151,04 k€** et les recettes réelles **4 000 k€**.
- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses et en recettes s'élève respectivement à **83 %**, et **104 %** et correspond à un total de mandats et de titre émis égal respectivement à **10 176,60 k€** et **12 005,48k€** (hors reprise de l'excédent) ;
 - Les dépenses réelles représentent **8 173,93 k€** et les recettes réelles **11 289,90k€**.
- ✓ Un emprunt d'un montant de 4 000 k€ a été souscrit en 2021.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En k€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
EXPLOITATION	800,30		1 828,88	2 629,17
INVESTISSEMENT	-1 831,09		1 527,96	-303,13
TOTAL	-1 030,80	0,00	3 356,84	2 326,04

Le budget Port de Plaisance enregistre un résultat global de clôture de **2 326,04 k€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **2 629,17 k€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **- 303,13 k€**.

Le résultat de clôture s'est donc amélioré grâce à des recettes complémentaires en section de fonctionnement et à un rythme de progression moins important des dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent.

3.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2020 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT1 - Ports de Plaisance », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Activité Portuaire et de Plaisance	34 267,82	15 350,73	-1 032,69	2 573,13	11 744,90	5,97
	Environnement et cadre de vie	281,34	0,00	0,00	0	0,00	n/a
	Gestion de l'administration	616,03	333,72	0,00	62,87	270,85	5,31
	Total	35 165,19	15 684,45	-1 032,69	2 636,00	12 015,75	5,95

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) votées s'élève à 34 132,50 k€ et se traduit à travers deux programmes en cours intitulés « Activité portuaire de plaisance » pour 34 267,82 k€ et « Gestion de l'administration » pour 616,03 k€. Le montant total du reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 12 015,75 k€, soit une diminution de 3 668,69 k€ à la clôture de l'exercice.

Le reste à financer du programme « Activité portuaire de plaisance » représente 97,74% du montant total du stock. Il varie à la baisse pour atteindre 11 744,90 k€ du fait de la contraction des dépenses exécutées de 2 573,13 k€ et de la révision à la baisse du volume de 1 032,69 k€.

Le reste à financer du programme « Gestion de l'administration » représente 2,26 % du montant total du stock. Aucune variation constatée sur 2021.

Les opérations du programme « Activité portuaire de plaisance » qui ont subi des variations de volume en 2021 sont :

- Grosses réparations sur les ports du territoire : - 1 032,69 k€.

La durée de résorption des programmes de ce budget est de 5,95 ans.

3.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « Ports de Plaisance » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	17 689,98	1 515,04	441,22		20 535,98

Le stock de dette au 31/12/2021 s'établit à 20 535,98 euros. Cette augmentation par rapport au stock de dette au 31/12/2020, soit 17 321,64 k€ s'explique par un emprunt contracté en 2020 mais mobilisé en 2021 d'un montant de 4M€.

3.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	1 032,09	4 445,14	4 000,00	90%
Recettes d'équipement	0,00	4 445,14	4 000,00	90%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	-	-	-	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	4 445,14	4 000,00	90%
Recettes financières	1 032,09	0,00	0,00	n/a
10- Dotations, fonds divers, réserves	1 032,09			n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	1 610,02	21 815,26	2 004,24	9%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	300,00		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 604,38	2 002,67	2 002,67	100%
041 - Opérations patrimoniales	5,64	19 512,59	1,56	0%
Total recettes d'investissement	2 642,11	26 260,40	6 004,24	23%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	-	-	-	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	2 642,11	26 260,40	6 004,24	23%

Le total des recettes d'investissement s'élève à 6 004,24 k€, soit en un taux de réalisation de 23%. Ce faible taux de réalisation est essentiellement dû à la non réalisation d'une opération d'ordre à hauteur de 19 512, 59 k€ relative à la remise d'ouvrage de la digue – ZAC Cité de la Méditerranée.

Une mobilisation de l'emprunt à hauteur de 4 000 k€ a été réalisée afin notamment de financer les investissements.

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations (chapitre 040) exécutées à 100%.

3.3.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	3 111,80	4 583,04	4 151,04	91%
Dépenses d'équipement	1 785,58	3 068,00	2 636,00	86%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-			n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-			n/a
21 - Immobilisations corporelles	-			n/a
23 - Immobilisations en cours	-			n/a
Opérations d'équipement	1 785,58	3 068,00	2 636,00	86%
Dépenses financières	1 326,22	1 515,04	1 515,04	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	-			n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 326,22	1 515,04	1 515,04	100%
27 - Autres immobilisations financières	-			n/a
Dépenses d'ordre	329,31	19 836,27	325,24	2%
040 - Opérations de transfert entre sections	323,68	323,68	323,68	100%
041 - Opérations patrimoniales	5,64	19 512,59	1,56	0%
Total dépenses d'investissement	3 441,11	24 419,31	4 476,28	18%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	1 032,09	1 831,09	1 831,09	100%
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 473,20	26 250,40	6 307,37	24%

Le total des dépenses d'investissement, s'élève à 6 307,37 k€, avec un taux d'exécution de 24%. En retraitant, les dépenses d'ordre, les dépenses réelles d'investissement ont un taux de réalisation de 91% et se sont établies à 4 151,04 k€. Ainsi, malgré les retards accumulés dans la réalisation des travaux à cause de la crise sanitaire, l'investissement dans les ports du Territoire Marseille Provence reste soutenu en 2021.

Elles comprennent :

Les opérations d'équipement pour un montant de 2 636 k€, soit un taux d'exécution de 86 % par rapport aux crédits votés. En 2021, les principales opérations réalisées sont les suivantes

- ✓ Remplacement et réhabilitation des pontons, quais et mouillages : 705 435 k€ ;
- ✓ Mise en sécurité des installations : 589 987 k€ ;
- ✓ Travaux sur bâtiments et mises aux normes des ouvrages : 450 677 k€.

Le remboursement du capital (chapitre 16) est réalisé à hauteur de 1 515,04 k€, soit un taux de réalisation de 100 %.

Les dépenses d'ordre, dont le taux d'exécution 2021 est très faible, soit seulement 2% par rapport aux crédits votés s'explique comme indiqué précédemment par la non réalisation d'une opération d'ordre à hauteur de 19 512, 59 k€ relative à la remise d'ouvrage de la digue – ZAC Cité de la Méditerranée.

L'excédent reporté de l'exercice antérieur s'établit à 1 831,06 k€.

3.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	9 734,42	11 159,39	11 681,81	105%
Recettes de gestion courante	9 527,30	10 798,64	11 289,90	105%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 077,09	7 775,69	7 765,31	100%
74 - Dotations et participations	0,00			n/a
75 - Autres produits de gestion courante	2 341,97	3 021,33	3 519,40	116%
013 - Atténuation des charges	108,24	1,61	5,19	321%
Autres recettes d'exploitation	207,12	360,75	391,91	109%
76 - Produits financiers	-	-	-	n/a
77 - Produits exceptionnels	207,12	360,75	391,91	109%
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	-	0,00	n/a
Recettes d'ordre	323,68	323,68	323,68	100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	323,68	323,68	323,68	100%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a
Total recettes d'exploitation	10 058,09	11 483,06	12 005,48	105%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	551,90	800,30	800,30	100%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	10 609,99	12 283,36	12 805,78	104%

Le total des recettes d'exploitation, s'élève à 12 805,78 k€, soit un taux de d'exécution de 104 % et une variation de +21 % par rapport à 2020.

Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 11 681,81 k€, avec un taux d'exécution de 105%, en augmentation de 20% par rapport à 2021.

Les principales recettes proviennent des ventes de produits des services (chapitre 70) réalisées à hauteur de 7 765,31k€, soit un taux d'exécution de 100 %. Ces recettes sont en augmentation avec la réouverture des terrasses consécutives aux aménagements des mesures sanitaires par rapport à 2020 entraînant + 600 k€ de recettes supplémentaires liée aux redevances d'occupation du domaine public.

Les autres produits de gestion (chapitre 75) se sont réalisés à 3 519,40 k€, soit un taux d'exécution de 116% par rapport à l'année 2020.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) représentent 392 k€ dont 337 K€ de régularisations de rattachements.

Aucune reprise sur provisions et dépréciations (chapitre 78) en 2020.

Les recettes d'ordre d'un montant de 323,68 K€ correspondent uniquement à la quote-part des subventions transférées (chapitre 042). Elles ont été réalisées à hauteur de 100 %.

S'ajoute enfin à ces recettes, un résultat reporté antérieur de 800,30 k€.

3.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	8 205,31	9 980,69	8 173,93	82%
Dépenses de gestion courante	7 654,53	9 286,84	7 677,14	83%
011 - Charges à caractère général	3 966,02	4 847,25	3 853,29	79%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 531,89	3 852,02	3 439,11	89%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	156,62	587,57	384,74	65%
Autres dépenses d'exploitation	550,78	693,85	496,78	72%
66 - Charges financières	430,26	456,44	431,45	95%
67 - Charges exceptionnelles	48,05	198,78	65,33	33%
68 - provisions	-	38,63		0%
69 - Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	72,47			n/a
Dépenses d'ordre	1 604,38	2 302,67	2 002,67	87%
023 - Virement à la section d'investissement	-	300,00		0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 604,38	2 002,67	2 002,67	100%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a
Total dépenses d'exploitation	9 809,69	12 283,36	10 176,60	83%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	9 809,69	12 283,36	10 176,60	83%

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 10 176,60 K€, soit un taux d'exécution de 83 %, en stabilité par rapport à 2020.

Les dépenses réelles 2021 sont exécutées à hauteur de 8 174 K€, soit un taux de 82 %. Les principales dépenses sont constituées des charges à caractère général (chapitre 011) représentant 50% des dépenses réelles et s'exécutant à hauteur de 3 853,29 K€, avec un taux d'exécution de 79% en baisse de 3% par rapport à l'année 2020.

Les frais de personnel (chapitre 012) représentent 42 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'exécutent à 89 %.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) se sont exécutées à hauteur de 65% pour s'établir à 384,74 k€ suite notamment à des crédits pour un montant de 234 k€ relatif à une décision de justice.

Les charges financières (chapitre 66) ont été exécutées à hauteur de 431,45 K€, soit un taux d'exécution de 95.

Les dépenses d'ordre sont constituées uniquement des dotations aux amortissements, avec un taux d'exécution de à 100 % par rapport à la prévision 2020.

3.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 - PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du budget annexe « CT1 - Ports de Plaisance ».

Pour rappel :

- ❖ **Epargne brute :** appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ **Annuité en capital de la dette :** Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ **Epargne nette :** correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- ❖ **Le fonds de roulement :** Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe PORT	<i>Recettes de gestion courante</i>	9 527,30	11 289,90
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	7 077,09	7 765,31
	Epargne de gestion courante (EBG)	2 450,21	3 524,58
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	26%	31%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	680,45	5,19
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	73,89	391,91
	Résultat exceptionnel large	606,55	-386,73
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 056,76	3 137,86
	Taux d'épargne de gestion	30%	28%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	461,12	323,68
	<i>Recettes réelles</i>	10 207,74	11 295,08
	<i>Dépenses réelles</i>	7 612,10	8 480,90
	Epargne brute (EBE)	2 595,64	2 814,18
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	25%	25%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 394,56	1 515,04
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	2 616,07	2 631,39
	Epargne nette (ENE)	1 201,09	1 299,14
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	12%	12%

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité. Elle constitue la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements (rembourser les emprunts existants et/ou investir), mais elle est aussi un indicateur d'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à « excédent » de recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle répond à une obligation légale de couvrir le montant du remboursement de la dette existante. Le budget annexe « CT1 - Ports de plaisance » fait apparaître un capital d'emprunt à rembourser de 1 515, 04 k€, couvert

par le montant de l'épargne brute est de 2 814,18 k€. Le montant de l'épargne brute couvre donc l'annuité en capital.

L'épargne nette est le montant de l'épargne qu'il reste une fois que les emprunts ont été remboursés. Cette épargne est utilisée pour financer les autres investissements. Elle doit toutefois tenir compte du profil de remboursement de la dette. Plus les remboursements de la dette sont élevés, moins l'épargne dette sera disponible pour le reste des investissements.

Pour ce budget, l'épargne nette est en augmentation de 99 k€ par rapport à 2020. Le taux d'épargne est stable, il s'établit autour de 12%.

Le fonds de roulement reste positif et stable en 2021.

V LE BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

Le budget annexe « CT1 - Crématorium » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées aux différents services de crémation.

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **84 %** et correspond à un total de mandats émis de **751,31 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **10 %** et correspond à un total de titres émis de **537,93 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **855,02 K€** et les recettes réelles **0 K€**.
- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses et en recettes s'élève respectivement à **29%** et **37 %** correspond à un total de mandats et de titre émis égal respectivement à **1 648,31 K€** et **2 090,93 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **1 111,17 K€** et les recettes réelles **2 055,02 K€**.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme s'établit à **6 199,27 K€**, dont **2 191,87 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs ;
- ✓ Aucun nouvel emprunt souscrit en 2021.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
EXPLOITATION	3 627,78	0,00	442,62	4 070,41
INVESTISSEMENT	1 445,12	0,00	-213,38	1 231,74
TOTAL	5 072,91	0,00	229,24	5 302,15

Le budget Crématorium enregistre un résultat global de clôture de **5 302,15 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **4 070,41 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **1 231,74 K€** ;

4.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe 2021, le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	Autres services d'intérêt métropolitain	6 112,22	2 301,61	671,00	712,64	2 259,97	3,23
	Gestion de l'Administration	87,05	74,23	0,00	1,96	72,27	37,86
Total		6 199,27	2 375,84	671,00	714,61	2 332,24	3,32

« Le volume d'Autorisations de Programme (AP) » s'élève, à la clôture de 2021, au montant de 6 870,27 k€ et se traduit à travers 2 programmes intitulés « Autres services d'intérêt métropolitain » pour 6 783,22 k€ et « Gestion de l'Administration » pour 87,05 k€. Le montant total du reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 2 332,24 k€.

Le reste à financer du programme « Autres services d'intérêt métropolitain » représente 96,70% du montant total du stock. Il varie à la baisse pour s'établir à 2 259,97 k€, du fait de la combinaison des dépenses exécutées de 712,64 k€ et de la révision à la hausse du programme de 671 k€. Cette révision concerne l'opération « modernisation crématorium St Pierre ».

Le reste à financer du programme « Gestion de l'administration » s'élève à 72,27 k€ et représente 3,29% du montant total du reste à financer. Il varie légèrement à la baisse du fait des dépenses exécutées de 1,96 k€.

La durée de résorption est de 3,32 ans.

Nous ne citerons ci-après que autorisations de programme dont le montant est supérieur à 600 k€ :

- « Mise en place d'un système de filtration sur les fours » pour un montant de 2 174 K€ ;
- « Réfection des fours et équipements du crématorium » pour un montant de 1 010 K€ ;
- « Réfection des fours et équipements » pour un montant de 1 000 K€
- « Modernisation crématorium Saint Pierre » pour un montant de 750 k€ ;
- « Embellissement et restructuration du hall d'accueil », pour 600 k€ ;

4.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »

Le budget annexe « CT1 – Crématorium » ne supporte aucun emprunt.

4.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	n/a
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	-	-	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	-	-	n/a
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	n/a
10- Dotations, fonds divers,réserves	-	-	-	n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	538,56	3 742,27	537,93	14%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	3 153,22	-	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	537,36	587,85	537,13	91%
041 - Opérations patrimoniales	1,20	1,20	0,80	67%
Total recettes d'investissement	538,56	3 742,27	537,93	14%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		1 445,12		0%
Total des recettes d'investissement cumulées	2 111,88	5 187,39	537,93	10%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 537,93 k€, soit un taux d'exécution de 10 %. Il s'agit seulement de *recettes d'ordre*. Ces recettes, correspondant aux amortissements des immobilisations (chapitre 040), ont été réalisées en quasi-totalité. Les opérations patrimoniales (chapitre 041) ont été réalisées à hauteur de 67 %.

4.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1
- CREMATORIUM »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	629,72	855,02	714,61	84%
Dépenses d'équipement	629,72	855,02	714,61	84%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a
Opérations d'équipement	629,72	855,02	714,61	84%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	n/a
10- Dotations, fonds divers, réserves	-	-	-	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	37,04	37,11	36,71	99%
040 - Opérations de transfert entre sections	35,84	35,91	35,91	100%
041 - Opérations patrimoniales	1,20	1,20	0,80	67%
Total dépenses d'investissement	666,75	892,12	751,31	84%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	666,75	892,12	751,31	84%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 751,31 k€, soit un taux d'exécution de 84 %.
- ✓ *Les dépenses réelles* 2021 sont réalisées à hauteur de 714,61 k€, soit un taux d'exécution de 84 %. Elles concernent uniquement les opérations d'équipement. Le montant réalisé en 2021 se répartit sur les opérations suivantes :
 - « Réfection des fours et équipements du crématorium », pour un montant de 319,63 K€ ;
 - « Modernisation Crématorium Saint Pierre », pour un montant de 260,42 K€ ;
 - « Embellissement et restructuration hall » pour un montant de 132,35 K€ ;
 - « Acquisition matériel et mobilier divers » pour 1 960,68 euros.
- ✓ Pour les *dépenses d'ordre*, le taux d'exécution 2021 est de 99 % par rapport à la prévision 2021. Ces dépenses sont constituées des opérations patrimoniales (chapitre 041) et des quotes-parts des subventions transférées (chapitre 040). Elles sont en augmentation de 38% par rapport à l'année 2020.

4.4 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

4.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	2 149,08	1 950,93	2 055,02	105%	-4%
Recettes de gestion courante	2 148,02	1 947,93	2 016,77	104%	-6%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 029,86	1 790,00	1 840,20	103%	-9%
74 - Dotations et participations	-	-	-	n/a	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	118,16	157,93	176,57	112%	49%
013-Atténuation des charges	-	-	-	n/a	n/a
Autres recettes d'exploitation	1,06	3,00	38,25	n/a	3503%
76-Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	1,04	3,00	38,25	n/a	3580%
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	0,02	-	-	n/a	-100%
Recettes d'ordre	35,84	35,91	35,91	100%	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35,84	35,91	35,91	100%	0%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes d'exploitation	2 184,92	1 986,84	2 090,93	105%	-4%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		3 627,78		0%	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	2 184,92	5 614,62	2 090,93	37%	-4%

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à 2 090,93 k€, soit un taux d'exécution de 37 % en baisse de 4 % par rapport à 2020.
- ✓ Les *recettes réelles* 2021 sont réalisées à hauteur de 2 055,02 k€, soit un taux d'exécution de 105 % en diminution de - 4 % par rapport à 2020. Elles comprennent, les ventes de produits des services, du domaine et des ventes diverses (chapitre 70), les autres produits de gestion courante (chapitre 75) et les produits exceptionnels (chapitre 77).

Les ventes de produits des services, du domaine et des ventes diverses (chapitre 70) représentent 91,75 % des recettes réelles du budget. Elles se réalisent à 1 840,20 k€, soit un taux d'exécution de 103 %. Elles sont en retrait 9% par rapport à 2020. Il convient de relativiser cet écart avec les circonstances exceptionnelles de l'année 2020.

Les autres produits de gestion (chapitre 75) ont été réalisés au-delà de la prévision (+ 112 %). Il s'agit, outre la recette du Crématorium des Milles, de régularisations liées aux dépenses de personnel (tickets restaurants).

Les produits exceptionnels (chapitre 77) ont été réalisés à hauteur de 38,25 K€ soit une évolution de 3580% par rapport à 2020, qui s'explique par des régularisations de rattachements plus importantes.

- ✓ Les *recettes d'ordre* correspondent uniquement à la quote-part des subventions transférées (chapitre 042), elles ont été réalisées à hauteur de 100 %.

4.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	1 041,82	1 873,55	1 111,17	59%	7%
Dépenses de gestion courante	1 041,82	1 663,05	1 110,70	67%	7%
011 - Charges à caractère général	397,74	694,46	442,36	64%	11%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	630,85	926,30	668,34	72%	6%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	13,23	42,29		0%	-100%
Autres dépenses d'exploitation	0,00	210,50	0,48	0%	n/a
66 - Charges financières	-	-	-	n/a	n/a
67 - Charges exceptionnelles	-	10,50	0,48	5%	n/a
68 - provisions	-	200,00	-	0%	n/a
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	537,36	3 741,07	537,13	14%	0%
023 - Virement à la section d'investissement	-	3 153,22	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	537,36	587,85	537,13	91%	0%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses d'exploitation	1 579,18	5 614,62	1 648,31	29%	4%
002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 579,18	5 614,62	1 648,31	29%	4%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 1 648,31 k€, soit un taux d'exécution de 29 %, en augmentation de 4 % par rapport à 2020.
- ✓ *Les dépenses réelles* 2021 sont exécutées à hauteur de 1 111,17 k€, soit un taux de 59 %, en augmentation de 7 % par rapport à 2020. Il convient de rappeler que l'année 2020 avait enregistré un haut niveau d'admission en non-valeur que nous ne retrouvons pas en 2021.
- ✓ *Pour les dépenses d'ordre*, le taux d'exécution 2021 est de l'ordre de 29% et en augmentation par rapport à 2020. Il ne comprend que des dotations aux amortissements (chapitre 042), réalisées à 91 %.

4.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget Crématorium

Pour rappel :

- ❖ **Epargne brute** : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles d'exploitation.
- ❖ **Annuité en capital de la dette** : Celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ **Epargne nette** : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (Annuité en capital de la dette).
- ❖ **Le fonds de roulement** : Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe CREMATORIUM	<i>Recettes de gestion courante</i>	2 148,02	2 016,77
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 041,82	1 110,70
	Epargne de gestion courante (EBG)	1 106,19	906,07
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	51%	45%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1,06	38,25
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>		0,48
	Résultat exceptionnel large	1,06	37,78
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1 107,25	943,85
	Taux d'épargne de gestion	52%	46%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>		
	<i>Recettes réelles</i>	2 149,08	2 055,02
	<i>Dépenses réelles</i>	1 041,82	1 111,17
	Epargne brute (EBE)	1 107,25	943,85
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	52%	46%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>		
	<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	4 595,37	5 072,91
	Epargne nette (ENE)	1 107,25	943,85
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	52%	46%

- ✓ L'épargne de gestion courante (EBG) est constituée par la différence entre les recettes et les dépenses de gestion courante, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante et permet de mesurer les marges de manœuvre dans le fonctionnement quotidien d'un budget. Pour le budget annexe « CT1 - Crématorium », en 2021, l'EBG est de 906,07 k€ en diminution par rapport à 2020. Son taux est en augmentation du fait de la diminution des recettes de gestion courante et de l'augmentation des dépenses de même nature.

- ✓ L'épargne de gestion est constituée de l'épargne de gestion courante, assortie du résultat exceptionnel. En 2021, le taux de cette augmente par rapport à celui de l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels impactent positivement l'épargne de gestion de ce budget.
- ✓ L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité. Elle constitue la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements (rembourser les emprunts existants et/ou investir), mais elle est aussi un indicateur d'aisance de la section d'exploitation, dans la mesure où son niveau correspond à « excédent » de recettes réelles sur les dépenses réelles d'exploitation. Elle répond à une obligation légale de couvrir le montant du remboursement de la dette existante. Pour ce budget, il n'y a pas d'emprunt. L'épargne brute diminue toutefois entre 2020 et 2021.
- ✓ L'épargne nette est le montant de l'épargne qu'il reste une fois que les emprunts ont été remboursés. Ce budget n'étant pas endetté, cette épargne est donc égale ici à l'épargne brute et est disponible en totalité pour le reste des investissements. Elle est en diminution de 163,40 k€, passant de 52% en 2020 à 46% en 2021, ce qui traduit par une diminution des réserves de financement pour les dépenses d'équipement.
- ✓ Le fonds de roulement est à 5 072,91 K€ en augmentation de 10 % par rapport à 2020. Il concrétise la bonne santé financière de ce budget.

En conclusion, les ratios financiers pour le budget annexe « CT1 - Crématorium » affichent un budget en bonne situation financière. L'autofinancement, à lui seul, a permis l'équilibre du budget et la poursuite des investissements.

V LE BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

La réalisation d'une opération zones d'activités économiques ne correspond ni à l'exécution d'une mission de service public administratif ni à une activité relevant d'un service public à caractère industriel ou commercial.

Ce type d'opération d'aménagement doit être considéré comme un acte de gestion relevant du domaine privé de la Métropole et donc s'exercer dans un cadre budgétaire et comptable qui doit être différencié du budget principal.

Les terrains viabilisés, destinés à la vente au terme d'un cycle de production, n'ont pas pour vocation à entrer dans le patrimoine de la Métropole.

Aussi, l'instruction budgétaire et comptable M 57 précise que les opérations d'aménagement de terrains doivent être obligatoirement décrites dans une comptabilité de stocks spécifique dans le cadre d'un budget annexe.

- **Principaux indicateurs d'exécution budgétaire :**

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **87%** et correspond à un total de mandats émis de **72 144,04 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **86 %** et correspond à un total de titres émis de **77 826,48 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **7 150,00 K€** et les recettes réelles **12 000,00K€**.
- ✓ En section de fonctionnement :
 - Le taux d'exécution en dépenses et en recettes s'élève successivement à **87 % et à 89 %** et correspond à un total de mandats et de titre émis égal respectivement à **68 198,081 K€** et **68 089,48 K€**.
 - Les dépenses réelles représentent **1 600,16 K€** et les recettes réelles **2 182,51 K€**.
- ✓ Pas d'Autorisations de Programme sur ce budget.
- ✓ Un emprunt a été souscrit en 2021 sur ce budget pour **12 000 K€**.

- **Résultats de clôture :**

Les résultats de clôture s'établissent comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	1 345,95	-	-108,60	1 237,35
INVESTISSEMENT	-8 018,87	-	5 540,96	-2 477,91
TOTAL	-6 672,92	-	5 432,35	-1 240,57

Le budget enregistre un résultat global de clôture de **-1 240,57 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : **1 237,35 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **- 2 477,91 K€** ;

5.1 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Sans objet pour ce type de budget.

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget annexe « CT1 – Opérations d'aménagement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	50 958,20	7 150,00	880,04	12 000,00	55 808,20

- ✓ Le volume des emprunts représente 9,89% des dépenses d'investissement. Un emprunt de 12 000 k€ a été contracté en 2021 et le stock de la dette passe donc à 55 808,20 K€.

5.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	1 908,90	23 995,90	12 000,00	50%
Recettes d'équipement	1 908,90	23 995,90	12 000,00	50%
10 - Dotations	1 908,90	0,00	0,00	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0,00	23 995,90	12 000,00	50%
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	n/a
10- Dotations, fonds divers,réserves	0,00	0,00	0,00	n/a
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	n/a
Recettes d'ordre	58 589,33	66 983,06	65 826,48	98%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 156,58	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 589,33	65 826,48	65 826,48	100%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	n/a
Total recettes d'investissement	60 498,23	90 978,96	77 826,48	86%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	60 498,23	90 978,96	77 826,48	86%

✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 77 826,48 k€, avec un taux d'exécution de

86% par rapport aux prévisions. Elles permettent le remboursement de la dette et le financement des opérations de stocks. Les recettes d'investissement sont en augmentation par rapport à 2020, du fait de l'augmentation des opérations stockées.

Le total des recettes d'investissement comporte les *recettes réelles* et les *recettes d'ordre*.

- ✓ Les *recettes réelles* 2021 sont réalisées à hauteur de 12 000,00 k€, soit un taux d'exécution de 50%.
- ✓ Les *recettes d'ordre* correspondent aux opérations de stocks exécutées à 100%.

5.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	5 258,07	7 350,00	7 150,00	97%
Dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	n/a
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	n/a
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	n/a
Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
Dépenses financières	5 258,07	7 350,00	7 150,00	97%
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 258,07	7 350,00	7 150,00	97%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	n/a
Dépenses d'ordre	60 885,97	75 610,09	65 135,52	86%
040 - Opérations de transfert entre sections	60 885,97	75 610,09	65 135,52	86%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	n/a
Total dépenses d'investissement	66 144,04	82 960,09	72 285,52	87%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	8 018,87	0,00	0%
Total des recettes d'investissement cumulées	66 144,04	90 978,96	72 285,52	79%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 72 285,52 k€, avec un taux d'exécution de 87% par rapport aux prévisions. Ces dépenses sont constituées du remboursement du capital de la dette et des opérations de stocks.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 7 150,00 k€, soit un taux d'exécution de 86% par rapport à la prévision 2021. Elles sont constituées uniquement des remboursements du capital de la dette contractée pour les aménagements des ZAC.
- ✓ Les dépenses d'ordre font apparaître un taux d'exécution 2021 de 86% par rapport à la prévision. Ces dépenses sont constituées des écritures de stocks propres à ce budget (chapitre 040).

5.4 LA SECTION D'FUNCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

5.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	1 454,80	0,00	2 182,51	n/a	50%
Recettes de gestion courante	1 454,80	0,00	2 182,19	n/a	50%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 451,78	0,00	2 181,37	n/a	50%
74 - Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	3,02	0,00	0,82	n/a	-73%
013 - Atténuation des charges	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,32	n/a	n/a
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,32	n/a	n/a
Recettes d'ordre	61 744,77	76 786,71	65 906,96	86%	7%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 885,97	75 610,09	65 135,52	86%	7%
043 - Opération ordre intérieur de la section	858,80	1 176,61	771,44	66%	-10%
Total recettes de fonctionnement	63 199,57	76 786,71	68 089,48	89%	8%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	0,00	1 345,95	0,00	0%	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	63 199,57	78 132,66	68 089,48	87%	8%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 68 089,48 k€ avec un taux d'exécution de 89% par rapport à la prévision 2021. Elles sont en augmentation par rapport à 2020 (+8%).
- ✓ Les *recettes réelles* 2021 correspondent aux cessions de terrains de l'exercice. Elles sont réalisées à hauteur de 2 182,51 k€ et sont en augmentation par rapport à 2020 de 50%.
- ✓ Les *recettes d'ordre* font apparaître un taux d'exécution 2021 de 86%. Ces dépenses sont constituées des écritures de stocks propres à ce budget (chapitres 042 et 043).

5.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	2 402,48	9 972,98	1 600,16	16%	-33%
Dépenses de gestion courante	1 543,68	8 752,55	720,12	8%	-53%
011 - Charges à caractère général	1 543,68	8 752,55	720,12	8%	-53%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
Autres dépenses de fonctionnement	858,80	1 220,43	880,04	72%	2%
66 - Charges financières	858,80	1 220,43	880,04	72%	2%
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
68 - provisions	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	59 448,13	68 159,68	66 597,92	98%	12%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	1 156,59	0,00	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 589,33	65 826,48	65 826,48	100%	12%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	858,80	1 176,61	771,44	66%	-10%
Total dépenses de fonctionnement	61 850,61	78 132,66	68 198,08	87%	10%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	61 850,61	78 132,66	68 198,08	87%	10%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 68 198,08 k€, avec un taux d'exécution de 87%.
- ✓ Les *dépenses réelles* sont réalisées à hauteur de 1 600,16 k€, avec un taux d'exécution de 16%.

Parmi ces dépenses, les dépenses à caractère général (011) ont un taux de réalisation de 8% ; elles concernent essentiellement les frais de fonctionnement des services (électricité, location de bungalows).

Les charges financières (chapitre 66) ont été réalisées à 72%.

- ✓ *Les dépenses d'ordre* affichent un taux de réalisation de 100% pour les écritures de stocks (chapitre 042).

5.5 LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT1 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Sans objet pour ce type de budget.